



Retour des Instances CHSCT et CTE de février 2019

Sommaire :

- page 1 : ARS et son discours paradoxal
- page 2 : SLD et ASHQ : la lutte continue.
- page 3 : Les cuisines, la pharmacie, les projets institutionnels.
- page 4 : les contractuel (le)s, le pôle Centre.

L'ARS nous fait un cadeau d'1 Million d'Euros !

Après de nombreuses mobilisations nationales et mouvements de grèves dans les hôpitaux psy (comme ceux menés par la CGT et SUD depuis 2012...), le gouvernement se décide enfin à entendre la Psychiatrie.

l'ARS, après avoir serré la ceinture du CHS de 2012 à 2018 par des mesures d'économie ayant entraîné la suppression de près de 100 emplois sur le CHS et la fermeture de lits et d'unités, **nous donne 1 million d'euros pour 2018 !!!!**

La CGT se dit écoeurée par ce fonctionnement.

1Million = c'est l'économie réalisée par la fermeture de l'UTHI ! soit 11 lits et 25 postes. Ce qui a ensuite eu pour conséquences : sur-occupation, ouverture des lits bureaux, des lits salon, de l'UPC, des conditions de travail dégradées, des conditions de soins insatisfaisantes !!!

1 Million qui est placé par la direction et utilisé en réserve pour des projets ou si l'enveloppe budgétaire vient à se réduire de nouveau...

1 Million placé et pourtant, en instances, la CGT peine à justifier la nécessité d'embaucher 1 A.S au SLD, 2 ASHQ sur le pool de suppléance, de titulariser tous les agents des cuisines, de renforcer les équipes CMP/HDJ de CHBT....et obtient des promesses frileuses de la direction.....

SLD : Ne pas les oublier !

Les personnels du SLD ont écrit un courrier à la direction pour alerter sur les conditions de soins et de travail difficiles et insatisfaisantes. Une copie a été adressée au Président du Conseil de Surveillance.

Le courrier de réponse de la direction, après s'être perdu, est enfin arrivé, et le Président du Conseil de Surveillance....et bien on ne sait pas ce qu'il en pense ! Il le faut car, pendant ce temps, les arrêts maladies se multiplient au SLD, les agents s'auto remplacent puis développent à leur tour des douleurs...

La CGT a été claire en instance: « Nous rappelons que les personnels sont fatigués de ces conditions de travail. La CGT a le net sentiment d'une souffrance psychique et physique à travailler au SLD. Nous invitons la direction à retourner voir ces personnels et à s'occuper activement de leurs conditions de travail ».

La direction va y réfléchir....La CGT va encore le mettre à l'ordre du jour des prochaines instances!

Personnels ASHQ : Une vraie place dans l'institution !

La CGT évoque plusieurs sujets :

➤ Des arrêts maladies remplacés trop tardivement avec, parfois, plusieurs mois avant la mise en place d'un remplacement et souvent après intervention de la CGT.

Dernièrement, la CGT a demandé et obtenu le remplacement d'un agent sur la vie sociale. Aujourd'hui, la CGT demande la compensation de 40% ASHQ manquant sur le pôle Est.

Nous avons fait des propositions comme augmenter un agent volontaire à temps plein et surtout augmenter le pool de suppléance ASHQ de 2 postes car tous ces arrêts mis bout à bout sur l'année équivalent à 1 ou 2 postes...

La CGT a soutenu le renfort IDE dans les UA en lien avec la suroccupation, la CGT demande à ce qu'il en soit de même pour nos collègues ASHQ qui subissent elles aussi cette surcharge de travail.

➤ Une réelle passerelle pour les ASHQ pour accéder aux métiers d'aide-soignants.

➤ L'organisation plus rapide d'un concours pour titulariser les nombreuses ASHQ contractuelles. Nous regrettons que le concours soit le dernier de la liste (probablement en décembre 2019). Nous avons proposé de l'avancer plus tôt.

➤ Les CAE faisant fonction ASHQ : certaines CAE regrettent que la formation d'hygiène ne leur soit pas proposée dès l'entrée en fonction (parfois 1 à 2 mois après).

Les Cuisines :
Pour la titularisation des personnels et la formation qualifiante.

Le contrat avec Savenay est reconduit : la CGT demande donc la titularisation de nombreux agents contractuels depuis des années. Nous le répétons « **c'est une attente forte de ces agents et ceci permettrait de reconnaître leurs efforts consentis et maintenir ainsi un effectif avec des agents titulaires pour pallier aux problématiques de recrutement** ».

Actuellement, il y a un absentéisme important en cuisine avec des difficultés de recrutement de personnes ayant une qualification de cuisinier.

La CGT réitère l'idée de proposer aux agents volontaires, la formation de cuisinier avec un poste de titulaire à l'arrivée.

La direction suggère de faire le point avec chaque agent de la cuisine sur les projets professionnels et d'organiser cela pour le plan de formation 2020.

Pharmacie : Le rapport d'un ergonomiste confirme ce que disent les personnels et le CHSCT depuis de nombreuses années

Locaux trop petits, postes informatiques non réglables source de TMS, lumière artificielle générant des sécheresses oculaires, classeurs étiquettes trop lourds, des scans au cou et du rayonnement de médicaments inadapté provoquant des risques manifestes pour la santé des préparatrices...

Une surcharge mentale en lien avec les multiples sollicitations. Des projets (sérialisation) qui vont modifier la manière de travailler et des tâches « bonus » (trousses de secours, chariot de la future MAS) qui alourdissent la charge de travail.

Des moyens humains insuffisants, une charge de travail croissante et des locaux inadaptés : comment le personnel peut-il y arriver ?

La direction ne répond pas. Elle propose un audit pour établir les choix à se fixer. **La CGT demande que celui-ci se fasse rapidement et est dans l'attente de renforcer l'équipe de la pharmacie. 1 poste n'est pas remplacé. Il faut également étudier la possibilité de trouver d'autres locaux au sein du CHS.**

Projets institutionnels : résidence accueil, familles gouvernantes, dispositif d'un médecin psy aux urgences de Châteaubriant et Ancenis...

Tout est accordé par l'ARS. La CGT trouve ces projets intéressants et utiles pour la prise en charge des usagers. Ce sont de nouveaux outils. Utilisons-les en conservant nos outils actuels comme les logements protégés via nos associations « Ailleurs et Alliance ».

Les contractuel(le)s : Soutenons les titularisations !

La CGT manifeste sa satisfaction auprès de la direction concernant ce nouveau volet de titularisations :

- Satisfaction car de nombreux métiers sont concernés (Infirmiers, ASHQ, OP, Préparatrice en pharmacie, éducateur, TSH, psychologue).
- Satisfaction pour le personnel infirmier avec 14 postes à l'affiche.

La CGT soutient cette démarche institutionnelle et incite la direction à poursuivre dans cette voie, en proposant de nombreux autres postes.

Seul bémol, toujours pas de postes de titulaires pour le personnel administratif (AMA) et AS/AMP.

La CGT demande combien reste-t-il de postes vacants AS sur le CHS ? La direction répond que le CHS dispose d'une dotation de 64,70 postes pour 65 personnes titulaires ou en CDI. Elle ne peut titulariser. La CGT demande à revoir cela malgré tout car des postes AS sont vacants. La direction s'engage à nous revoir pour nous l'expliquer.

Pôle Centre : CMP/HDJ Châteaubriant et d'Héric

La CGT renvoie à la direction des informations concernant la santé des personnels de Châteaubriant et fait lien avec SUD sur la santé des personnels d'Héric.

Pour Châteaubriant :

Nous confirmons de nouveau la nécessité d'augmenter les effectifs d'1 poste infirmier pour l'HDJ et d'1 poste pour le CMP au regard de la charge de travail dans une zone d'habitation ayant beaucoup de détresse et de misère sociale et psychique.

Nous demandons également que les contractuels en renfort puissent rester un temps suffisant pour faire « un relais » avec les collègues lors de leur reprise de travail.

Pour cela, le passage à des contrats plus longs a été une idée acceptée par la direction et nous lui manifestons notre satisfaction.

Pour Héric :

La priorité est d'accompagner les agents de l'HDJ et avoir une communication institutionnelle claire et bienveillante.

S'il doit y avoir une révision de certains projets d'unités (comme on l'entend), cela doit se faire après une stabilité médico-cadre. La question du recrutement médical sur ce pôle est une priorité.

La CGT invite également la direction à reconsidérer ses propositions d'aménagement du CMP d'Héric par la construction d'une extension permettant d'obtenir des bureaux supplémentaires ce qui permettrait de meilleures conditions d'accueil et de travail.